

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



A Bormes les Mimosas, le 16 juillet 2020

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020
EN SALLE DES FETES A 18H00, SOUS LA PRESIDENCE
de Monsieur François ARIZZI, MAIRE**

Date de la convocation : le 03 juillet 2020.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
29	22	29

PRESENTS : M. François ARIZZI, Mme Magali TROPINI, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Isabelle CANONNE, M. Daniel MONIER, Mme Catherine CASELLATO, M. Michel GONZALEZ, Mme Gisèle FERNANDEZ, Mme Véronique PIERRE, M. Patrice CHATAGNIER, M. Aurélien MOIGNARD, Mme Geneviève RE, M. Christophe COURME, M. Bertrand NARGAUD, Mme Christine MAUPEU-LAUFERON, M. André DENIS, M. Gilbert COURME, Mme Sandrine EMERIC, M. Gauthier PETILLION, M. Claude BONACORSI, M. Olivier CAREL, Mme Sophie SAINT-MARTIN TILLET

POUVOIR :

M. Philippe CRIPPA à M. le Maire
Mme Irène ROMBAUT à Mme Magali TROPINI
Mme Ludivine MARTINS à Mme Isabelle CANONNE
Mme Pascale MAZZOCCHI à M. Gilbert COURME
M. Dominique RENAULT à Mme Catherine CASELLATO
Mme Isabelle BONNET à M. Jérôme MASSOLINI
Mme Magali OUILLON à M. Michel GONZALEZ

Après avoir constaté le quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte à 18 H 00 dans la salle des fêtes MADAME MAGALI TROPINI est désignée à l'unanimité à 29 voix pour, comme secrétaire de séance. MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (M. VINCENT AMIET) est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance à l'unanimité à 29 voix pour. Monsieur le Maire propose de réaliser le Conseil municipal à huis clos pour des raisons sanitaires ; cette proposition est votée à l'unanimité.

MONSIEUR LE MAIRE rappelle qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

DESIGNATION DES DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX LES PLUS AGES : Monsieur DENIS André né le 28 octobre 1946 et Madame Gisèle FERNANDEZ née le 04 octobre 1948.

DESIGNATION DES DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX LES PLUS JEUNES : Madame PETILLION Gauthier né le 26 octobre 1989 et Monsieur MOIGNARD Aurélien né le 28 janvier 1989.



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est posée.

COMMUNICATION AUX ELUS

Aucune communication aux élus n'est réalisée.

ORDRE DU JOUR

Rapporteur de la délibération : Monsieur le Maire

FA/VA/CM – N°2020/07/112 – OBJET : ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE PARTICIPER A L'ELECTION DES SENATEURS

MONSIEUR LE MAIRE invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il rappelle qu'en application des articles L.289 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste.

MONSIEUR LE MAIRE indique que conformément à l'arrêté Préfectoral en date du 30 juin 2020 le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 délégués suppléants.

MONSIEUR LE MAIRE demande aux candidats de communiquer leur liste.

MONSIEUR LE MAIRE précise que la liste déposée doit impérativement respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, **MONSIEUR LE MAIRE** constate qu'une liste de candidat a été déposée et porte le nom suivant : « ENSEMBLE POUR BORMES ».

MONSIEUR LE MAIRE rappelle qu'un exemplaire de la liste sera joint au procès-verbal.

MONSIEUR LE MAIRE procède à l'élection des 15 délégués et des 5 délégués suppléants.

Les 22 conseillers municipaux passent au vote.

Le dépouillement est effectué par **MESSIEURS PETILLION ET MOIGNARD**.

Les résultats sont communiqués à l'assemblée par Monsieur le Maire :

L'effectif légal du Conseil Municipal : 29

Le nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Le nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 22 présents.

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 29 (22 présents + 7 pouvoirs)

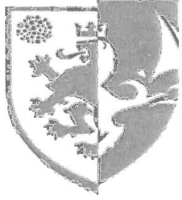
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 1

Nombre de suffrage exprimés : 28

MONSIEUR LE MAIRE énumère le nom des délégués et des suppléants élus :

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
10 JUILLET 2020**

Les 15 délégués élus sont :

François ARIZZI
Magali TROPINI née JOURDAN
Philippe CRIPPA
Isabelle CANONNE née DEBERQUE
Jérôme MASSOLINI
Catherine CASELLATO née SAUVAGE
Daniel MONIER
Gisèle FERNANDEZ née BOLARD
Michel GONZALEZ
Véronique PIERRE née MOHLER
Bertrand NARGAUD
Geneviève RE (nom de naissance)
Christophe COURME
Sandrine EMERIC née JACQUES
Gilbert COURME

Les 5 Suppléants élus sont :

Dominique RENAULT
Isabelle BONNET née POMMELET
Claude BONACORSI
Magali OUILLON née ZOZ
Patrice CHATAGNIER

Rapporteur de l'information : Monsieur le Maire

INFORMATION AU CONSEIL - FA/VA/CM – OBJET : INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment sur ses articles L 2122-22, L 2122-23 et L 5211-10,
VU la délibération n°2014/04/29 en date du 16 avril 2014, visée par le contrôle de légalité le 18 avril 2014 portant délégation de missions complémentaires au maire,

VU la délibération n°2014/04/30 en date du 16 avril 2014, visée par le contrôle de légalité le 18 avril 2014, définissant les domaines dans lesquels Monsieur le Maire pourra tenter au nom de la commune des actions en justice ou défendre celle-ci dans les actions intentées contre elle,

VU la délibération n°2017/11/195 en date du 29 novembre 2017, visée par le contrôle de légalité le 05 décembre 2017, portant modification de la délégation de missions complémentaires au maire,

En conséquence, Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions suivantes prises en application de cette délégation :

Décision N°2020/06/063 datée du 29 juin 2020, reçue en préfecture le 29 juin 2020 portant demande de subvention à la région SUD-Provence Alpes Côte d'Azur pour un véhicule frigorifique

Décision N°2020/06/064 datée du 29 juin 2020 reçue en préfecture le 30 juin 2020 portant demande de subvention auprès du Conseil départemental du Var - Commande e renouvellement des tenues du CCFF de Bormes

PREND CONNAISSANCE : des décisions prises par délégation du Conseil municipal

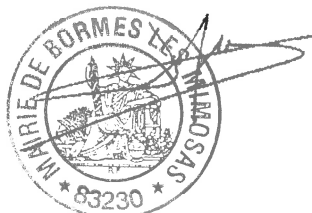
COMMUNICATION DE MONSIEUR le Maire

M. le Maire remercie l'assemblée pour ce Conseil municipal et

M. le Maire annonce que le prochain Conseil municipal aura lieu au mois de septembre dans une salle restant à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 15

Le Maire de Bormes les Mimosas



François ARIZZI